

Compte Rendu de la Réunion du Conseil Syndical du Jeudi 22 Février 2024

" Association Foncière Pastorale "

Présents : Maryline Duval — Didier Buisson-. Pascale Buisson. Lazier Raymond. -Dominique Ernaga.

Présente également : Audrey Alluin SEA (Société Economie Alpestre) en appui des AFP pour les affaires courantes.

1- Point Chalet du Carrelet :

Mme la Présidente nous informe que le Syndicat Mixte Thabor Vanoise n'effectuera pas les travaux d'aménagement des cuves a eau sur ce chalet. Pour rappel, ce chalet depuis sa construction fait l'objet de discussion pour le réseau d'eau, pour la vie au quotidien du berger salarié.

M le Maire de Villarodin Bourget Gilles Margueron mettra à disposition un agent pour la mise en eau et la vidange du réseau d'eau en début et fin d'estive et s'engage à faire le premier plein des cuves d'eau soit 1000 litres. L'exploitant est prêt à rajouter une cuve de récupération d'eau de pluie supplémentaire. Pascale et Didier se charge de contacter Fanny pour en discuter.

2. Point de Mr Berthelot :

Après plusieurs relances : Téléphone courriel, courrier et courrier recommandé dans lequel le conseil syndical demande que M Berthelot honore les factures des loyers des trois années écoulées. M Berthelot pouvait également venir aux synthèses d'automne et pouvait nous faire part de ses difficultés.

M Berthelot, a appelé M le Maire de Villarodin Bourget pour connaitre le dossier

Le conseil syndical n'a pas reçu de nouvelles et a décidé de lui retirer la gestion des terres des Tufts, lors de la dernière réunion de l'année 2023. Courrier envoyé le 02 Octobre 2023.

3. Point sur les travaux à engager en 2024. Audrey va soumettre nos demandes a la commission de pilotage du programme PPT (plan pastoral territorial) qui se réunira le 12 mars :

- *Reconquête pastorale du bas de Chatalamia*, les zones sous Oran et le haut du rival soit quatre jours de travaux estimés à 3600€ pris en charge à 80% du hors taxe par le programme PPT si acceptation.
- *Projet agrandissement du chalet* des bergers de l'Orgère, Audrey Alluin nous informe que la collectivité pourrait obtenir 80% de subvention par la SEA car c'est projet ou il y aurait de la transformation. Nous invitons Dominique Ernaga a en parler de nouveau à la commission Foret Agriculture de la commune et proposer de le noter au prochain conseil municipal. Pour bénéficier de cette subvention il faut déclencher le projet dans l'année.
- *Achat location -Vente matériel agricole pour la ferme des Arcosse* : La ferme des arcosse souhaiterait acquérir un parc de contention soit 3077 € et une pompe

alimentaire de lait soit 1537 €. L'AFP va prendre en charge cet achat pour le revendre en contrat location-vente à la ferme des arcosses. Cet achat pourra être subventionné à hauteur de 80% par le programme PPT.

- Journée corvée citoyenne ou menu produit : Mme la présidente s'est renseigné pour la location d'un conteneur pour la récupération des matériaux fer pour la valorisation. Le but est de récupérer le plus possible de matériaux ferraille sur un parking que les habitants souhaitent se débarrasser (botteleuse, remorques) L'AFP va profiter de cette corvée pour enlever les câbles qui se trouve sous le rocher de Chatalamia !

Date e définir selon les possibilités de location !